



## RAPPORT ANNUEL 2016

## **HITECHPROS**

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge

440 280 162 RCS Nanterre



## **SOMMAIRE**

### **1. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

- 1.1 Rapport général sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- 1.2 Rapport spécial sur les conventions réglementées

### **2. COMPTES ANNUELS**

- 2.1 Bilan
- 2.2 Comptes de Résultat
- 2.3 Annexes

### **3. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# **SA HITECHPROS**

Société anonyme au capital de 657 391.20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle  
92120 MONTROUGE  
440 280 162 RCS Nanterre

## **Rapports du Commissaire aux comptes**

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

**R.Z. AUDIT**

*17, rue Ferdinand Fabre*  
75015 PARIS

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Paris

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société HITECHPROS S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- La justification de nos appréciations;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

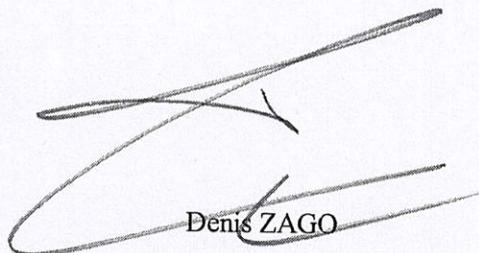
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 3 avril 2017

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT



Denis ZAGO  
Mandataire social



Elodie DOMEIZEL  
Responsable technique

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

#### **Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **• Conventions de prestations de services avec la société HITECHLIBERTY** **Personnes concernée**

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Gérant de la société HITECHLIBERTY.

#### **Objet de la convention**

Votre société a mis des moyens administratifs à la disposition de la société HITECHLIBERTY dans le cadre de son fonctionnement courant : mise à disposition de personnel et domiciliation.

La rémunération perçue par votre société, au titre de cette prestation, s'est élevée à 2 400€ HT pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- **Convention de services avec AMBC INVEST**

Personne concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Président d'AMBC INVEST.

Objet de la convention

Votre conseil d'administration, en date du 29 août 2012, a autorisé une convention de services entre votre société et la société AMBC INVEST. Au travers de cette convention, AMBC s'engage à :

Définir les orientations stratégiques de la politique commerciale et marketing de votre société ;

Définir la politique financière de votre société et l'optimisation de sa gestion ;

Définir la politique de développement, de pérennisation et de fidélisation des grands comptes clients de votre société.

La charge de l'exercice, au titre de cette convention, s'élève à 358 000 euros HT pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

- **Conventions de gestion de trésorerie avec la société HTP MANAGER**

Personnes concernées

Monsieur Ebrahim SAMMOUR : Président du conseil d'administration de votre société et Président de la société HTP MANAGER.

Objet de la convention

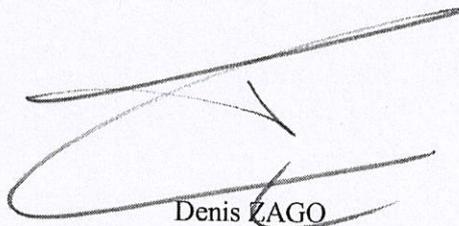
Chaque partie s'engage à mettre à la disposition de l'autre ses excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

La créance de la société HTP MANAGER vis à vis de votre société s'élève au 31 décembre 2016 à 200 000 euros.

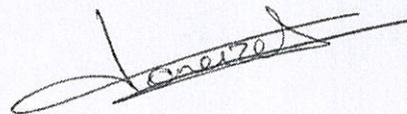
Fait à Paris, le 3 avril 2017

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT



Denis ZAGO  
Mandataire social



Elodie DOMEIZEL  
Responsable technique

# Comptes annuels

## SA HITECHPROS

15/17 Bd du Général de Gaulle

92120 MONTROUGE

Exercice clos le : 31 décembre 2016

APE : 5829C

SIRET : 44028016200023



DBF AUDIT  
13 PASSAGE DARTOIS BIDOT

Tél :0148830041

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Fax :0148839677

# BILAN - ACTIF

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF	Valeurs au 31/12/16			% de l'actif	Valeurs au 31/12/15	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				1,93		2,34
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	38 283,83	37 315,50	968,33		2 237,86	
Fonds commercial (1)	217 155,00		217 155,00		217 155,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				0,75		0,96
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	417 859,88	333 476,99	84 382,89		89 970,98	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1,29		1,75
Participations	100 000,00		100 000,00		126 200,00	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts	8 541,76		8 541,76			
Autres immobilisations financières	37 553,71		37 553,71		37 321,05	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>819 394,18</b>	<b>370 792,49</b>	<b>448 601,69</b>	<b>3,96</b>	<b>472 884,89</b>	<b>5,05</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				46,90		41,60
Clients (3)	4 342 607,20		4 342 607,20		3 323 317,47	
Clients douteux, litigieux (3)		33 005,00	-33 005,00		-33 005,00	
Clients factures à établir (3)	17 136,00		17 136,00			
Autres créances (3)	982 546,17		982 546,17		602 952,23	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				15,90		33,63
Actions propres						
Autres titres	1 805 111,31	5 280,28	1 799 831,03		3 147 384,74	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 662 294,71		3 662 294,71	32,35	1 794 679,14	19,18
Charges constatées d'avance (3)	101 097,79		101 097,79	0,89	49 536,24	0,53
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 910 793,18</b>	<b>38 285,28</b>	<b>10 872 507,90</b>	<b>96,04</b>	<b>8 884 864,82</b>	<b>94,95</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>11 730 187,36</b>	<b>409 077,77</b>	<b>11 321 109,59</b>	<b>100</b>	<b>9 357 749,71</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/16	% du passif	Valeurs au 31/12/15	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 657 391,20 )	657 391,20	5,81	657 391,20	7,03
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 070 722,20	9,46	1 070 722,20	11,44
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,65		0,78
Réserve légale	73 043,44		73 043,44	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	528 349,38	4,67	358 307,31	3,83
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 723 183,93	15,22	1 402 650,57	14,99
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>4 052 690,15</b>	<b>35,80</b>	<b>3 562 114,72</b>	<b>38,07</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 052 690,15</b>	<b>35,80</b>	<b>3 562 114,72</b>	<b>38,07</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	322 471,00		235 051,00	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>322 471,00</b>	<b>2,85</b>	<b>235 051,00</b>	<b>2,51</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	734 958,21	6,49	938 475,48	10,03
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	56 494,06	0,50		
Fournisseurs	3 783 750,66	33,42	2 945 255,65	31,47
Fournisseurs, factures non parvenues	510 628,50	4,51	384 772,43	4,11
Dettes fiscales et sociales	1 086 393,30	9,60	982 383,43	10,50
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	149 403,70	1,32	102 330,00	1,09
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	624 320,01	5,51	207 367,00	2,22
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 945 948,44</b>	<b>61,35</b>	<b>5 560 583,99</b>	<b>59,42</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>11 321 109,59</b>	<b>100</b>	<b>9 357 749,71</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

499 523,57

6 446 424,87

710 365,94

4 850 218,00

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Valeur au 31/12/16	% CA	Valeur au 31/12/15	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	18 404 461,78	100,00	16 694 023,54	100,00	1 710 438,24	10,25
dont à l'exportation : 289 566,76		1,57		1,15		
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>18 404 461,78</b>	<b>100,00</b>	<b>16 694 023,54</b>	<b>100,00</b>	<b>1 710 438,24</b>	<b>10,25</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	466,66				466,66	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	92 269,88	0,50	29 512,15	0,18	62 757,73	212,65
Autres produits	322,64		10 766,55	0,06	-10 443,91	-97,00
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>18 497 520,96</b>	<b>100,51</b>	<b>16 734 302,24</b>	<b>100,24</b>	<b>1 763 218,72</b>	<b>10,54</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	14 168 914,45	76,99	12 795 353,64	76,65	1 373 560,81	10,73
Impôts, taxes et versements assimilés	115 486,68	0,63	138 457,04	0,83	-22 970,36	-16,59
Salaires et traitements	983 391,58	5,34	1 134 498,88	6,80	-151 107,30	-13,32
Charges sociales	408 380,00	2,22	462 585,72	2,77	-54 205,72	-11,72
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	42 200,00	0,23	43 526,19	0,26	-1 326,19	-3,05
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			33 005,00	0,20	-33 005,00	-100,00
Dotations aux provisions	145 020,00	0,79	57 600,00	0,35	87 420,00	151,77
Autres charges	12 507,81	0,07	105,78		12 402,03	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>15 875 900,52</b>	<b>86,26</b>	<b>14 665 132,25</b>	<b>87,85</b>	<b>1 210 768,27</b>	<b>8,26</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 621 620,44</b>	<b>14,24</b>	<b>2 069 169,99</b>	<b>12,39</b>	<b>552 450,45</b>	<b>26,70</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Valeur au 31/12/16	% CA	Valeur au 31/12/15	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 125,44	0,13	34 225,20	0,21	-10 099,76	-29,51
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	5 045,15	0,03			5 045,15	
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>29 170,59</b>	<b>0,16</b>	<b>34 225,20</b>	<b>0,21</b>	<b>-5 054,61</b>	<b>-14,77</b>
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			10 325,43	0,06	-10 325,43	-100,00
Intérêts et charges assimilées (4)	8 446,01	0,05	9 319,91	0,06	-873,90	-9,38
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>8 446,01</b>	<b>0,05</b>	<b>19 645,34</b>	<b>0,12</b>	<b>-11 199,33</b>	<b>-57,01</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>20 724,58</b>	<b>0,11</b>	<b>14 579,86</b>	<b>0,09</b>	<b>6 144,72</b>	<b>42,15</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>2 642 345,02</b>	<b>14,36</b>	<b>2 083 749,85</b>	<b>12,48</b>	<b>558 595,17</b>	<b>26,81</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	90 966,19	0,49	73 700,00	0,40	17 266,19	23,43
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>90 966,19</b>	<b>0,49</b>	<b>73 700,00</b>	<b>0,44</b>	<b>17 266,19</b>	<b>23,43</b>
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	645,00		1 018,75	0,01	-373,75	-36,69
Sur opérations en capital	99 428,28	0,54	30 051,13	0,18	69 377,15	230,86
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			2 459,40	0,01	-2 459,40	-100,00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>100 073,28</b>	<b>0,54</b>	<b>33 529,28</b>	<b>0,20</b>	<b>66 544,00</b>	<b>198,47</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-9 107,09</b>	<b>-0,05</b>	<b>40 170,72</b>	<b>0,24</b>	<b>-49 277,81</b>	<b>-122,6</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	910 054,00	4,94	721 270,00	4,32	188 784,00	26,17
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>18 617 657,74</b>	<b>101,16</b>	<b>16 842 227,44</b>	<b>100,89</b>	<b>1 775 430,30</b>	<b>10,54</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 894 473,81</b>	<b>91,80</b>	<b>15 439 576,87</b>	<b>92,49</b>	<b>1 454 896,94</b>	<b>9,42</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>1 723 183,93</b>	<b>9,36</b>	<b>1 402 650,57</b>	<b>8,40</b>	<b>320 533,36</b>	<b>22,85</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

**SOMMAIRE**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ETAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 11 321 109,59 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 723 183,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

. Fonds de commerce : Il est inscrit à l'actif du bilan pour sa valeur d'acquisition.

. Logiciels : ils sont amortis linéairement sur 1 an à l'exception du site internet amorti sur 5 ans.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans en linéaire
- Matériel informatique 2 en linéaire ou 3 ans en dégressif
- Mobilier de bureau 5 ans en linéaire
- Matériel de transport 4 ou 5 ans en linéaire

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée. Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les immobilisations acquises lors de la fusion ont été transcrites aux valeurs nettes comptables et les plans d'amortissements poursuivis.

**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire s'apprécie en fonction de la situation nette de la filiale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées pour leur valeur de souscription. Une provision est constatée si nécessaire pour réajuster le prix d'acquisition à leur valeur à la clôture.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provision pour risques et charges**

Les provisions pour litiges prud'homaux et commerciaux sont déterminées à partir des recommandations émanant des conseils en charge de ces dossiers et de l'appréciation du risque par le management.

Une provision est constatée lorsqu'une sortie de ressources est prévisible mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

**Evènements postérieurs**

Aucun

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial de 217 155 € provient du rachat du fonds de commerce Hitechpros le 1<sup>er</sup> Janvier 2002 à la société Businesslink (dénommée Hitechpros Staffing depuis le 15/04/05). Cette acquisition s'est accompagnée du transfert de 11 salariés entre les deux structures.

Etant donné les perspectives économiques de l'activité abonnements aux sites de Hitechpros, il n'y a pas lieu de constituer de provision pour déprécier ce fonds de commerce.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
BUSINESSLINK	217 155			217 155
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>	<b>217 155</b>			<b>217 155</b>

## ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	<b>255 439</b>		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
		Instal. géné., agencts & aménagts divers	178 756		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	25 674		104 409
Matériel de bureau & info., mobilier		181 768		4 161	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL III</b>	<b>386 199</b>		<b>108 571</b>
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		126 200		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		37 321		8 774
		<b>TOTAL IV</b>	<b>163 521</b>		<b>8 774</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>805 159</b>		<b>117 345</b>

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	<b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL II</b>			<b>255 439</b>	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.				
		Ins. gal. agen. amé. div.			178 756	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			76 909	53 174
Mat.bureau, info., mob.					185 929	
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL III</b>		<b>76 909</b>	<b>417 860</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations			26 200	100 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				46 095	
		<b>TOTAL IV</b>		<b>26 200</b>	<b>146 095</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				<b>103 109</b>	<b>819 394</b>	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL</b>					
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>		<b>36 046</b>	<b>1 270</b>		<b>37 316</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	117 632	17 876		135 507
	Matériel de transport	14 445	11 588	3 681	22 352
	Mat. bureau et informatique, mob.	164 151	11 467		175 618
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>296 228</b>	<b>40 930</b>	<b>3 681</b>	<b>333 477</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>332 274</b>	<b>42 200</b>	<b>3 681</b>	<b>370 792</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements <b>TOTAL</b>							
Immob. incorporelles <b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

La provision pour risque qui s'élevait au 31/12/2015 à 235 051€ concernait des litiges prud'homaux ainsi que commerciaux avec des sous-traitants. Une dotation complémentaire a été passée en 2016 pour 145020€ afin de couvrir un nouveau litige commercial avec un sous-traitant. Une reprise a été passée en 2016 pour 57 600€ suite à la fin d'un litige avec un salarié.

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

**TABLEAU DES PROVISIONS**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL I</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	235 051	145 020	57 600	322 471	
<b>TOTAL II</b>	<b>235 051</b>	<b>145 020</b>	<b>57 600</b>	<b>322 471</b>	
Provisions pour dépréciation / immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	33 005			33 005	
Autres provisions pour dépréciation	10 325		5 045	5 280	
<b>TOTAL III</b>	<b>43 330</b>		<b>5 045</b>	<b>38 285</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>278 381</b>	<b>145 020</b>	<b>62 645</b>	<b>360 756</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		145 020	57 600	
	- financières			5 045	
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

La SARL Hitechliberty a été créée le 1er Novembre 2005. Cette société dont l'activité est le portage salarial est filiale à 100% de Hitechpros. Les deux sociétés sont en intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2006. L'impôt sur les sociétés est réparti en fonction des résultats fiscaux individuels de chaque société.

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

<b>Filiales et participations</b>	<b>Capital</b>	<b>Capitaux propres autres que le capital</b>	<b>Q. P. du capital détenu en %</b>	<b>Résultat dernier exercice clos</b>
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>				
HITECHLIBERTY - 15 BD DU GENERAL DE GAULLE 921 - 48	100 000	149 207	100,00	59 310
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1. Filiales non reprises en A :</b>				
a. Françaises				
b. Etrangères				
<b>2. Participations non reprises en A :</b>				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	8 542	2 500	6 042
	Autres immobilisations financières	37 554		37 554
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 359 743	4 359 743	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input style="width: 100px; height: 15px;" type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	749 322	749 322	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	229 714	229 714		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 510	3 510		
Charges constatées d'avance	101 098	101 098		
<b>TOTAUX</b>		<b>5 489 483</b>	<b>5 445 887</b>	<b>43 596</b>
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	- Créances représentatives de titres prêtés	10 000		
	- Prêts accordés en cours d'exercice	1 458		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

1046302 - SA HITECHPROS  
**ENTREPRISES LIÉES**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**INTEGRATION FISCALE**

La société Hitechpros est "tête de groupe" d'un groupe d'intégration fiscale constitué au 01/01/2006 prévu aux articles 223A et 223Q du CGI. La société est donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe envers le trésor.

Périmètre d'intégration :

- SA HITECHPROS (société mère)
- SARL HITECHLIBERTY

Le résultat fiscal de la société intégrée sera déterminée comme si celle-ci était imposée séparément, c'est à dire dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au périmètre d'intégration fiscale.

Il s'ensuit notamment que le déficit fiscal subi par la société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs.

La société intégrante est substituée pour l'imputation sur le montant de l'impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre de chaque exercice des crédits d'impôts dégagés par la société intégrée.

L'économie d'impôt qui résultera de l'application de ce régime de fiscalité de groupe sera, en principe, définitivement acquise à la société intégrante.

La situation dans le compte de résultat de la société de l'application de la convention d'intégration fiscale est une charge de 910 054€

La charges d'impôts sur les sociétés de la société, si elle ne faisait pas partie d'un groupe intégré fiscalement aurait été de 909 094€

**1046302 - SA HITECHPROS**  
**ENTREPRISES LIÉES**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS**

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations		100 000
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
<b>Total des immobilisations</b>		<b>100 000</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>		
<b>Créances</b>		
Créances clients et comptes rattachés		2 880
Autres créances	200 811	28 903
Capital souscrit appelé, non versé		
<b>Total des créances</b>	<b>200 811</b>	<b>31 783</b>
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total des disponibilités</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		321 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total des dettes</b>		<b>321 439</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>		2 400
<b>Produits</b>		
Autres produits financiers	811	
<b>Autres</b>		
Autres achats et charges externes	358 000	1 175 253

**COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Elles correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation est ultérieure à la clôture de l'exercice.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	101 098
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>101 098</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

Les produits à recevoir en autres créances correspondent à des avoirs à recevoir pour 3424€ et à un remboursement à recevoir pour 86€

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	17 136
Autres créances	3 510
Disponibilités	108
<b>TOTAL</b>	<b>20 754</b>

1046302 - SA HITECHPROS  
**CAPITAUX PROPRES**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 643 478,00	0,40
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 643 478,00	0,40

**AFFECTATION DU RÉSULTAT**

<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> <i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>		
Report à nouveau de l'exercice précédent		358 307
Résultat de l'exercice précédent		1 402 651
Prélèvements sur les réserves		
<b>Total des prélèvements sur les réserves</b>		
<b>TOTAL DES ORIGINES</b>		<b>1 760 958</b>
Affectations aux réserves	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réserves légales</li> <li>- Autres réserves</li> </ul>	
Dividendes		1 232 609
Autres répartitions		
Report à nouveau		528 349
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>		<b>1 760 958</b>

**TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	657 391			657 391
Primes liées au capital social	1 070 722			1 070 722
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	73 043			73 043
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	358 307	170 042		528 349
Résultat de l'exercice	1 402 651	1 723 184	1 402 651	1 723 184
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>3 562 115</b>	<b>1 893 226</b>	<b>1 402 651</b>	<b>4 052 690</b>

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	734 958	235 435	499 524	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		4 294 379	4 294 379		
Personnel & comptes rattachés		47 634	47 634		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		75 947	75 947		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices	176 142	176 142		
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	763 049	763 049		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	23 622	23 622		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		205 898	205 898		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		624 320	624 320		
<b>TOTAUX</b>		<b>6 945 948</b>	<b>6 446 425</b>	<b>499 524</b>	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	228 513			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Ils représentent la part des abonnements ou de prestations facturée relative à une période postérieure au 31/12/2016.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	624 320
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>624 320</b>

**CHARGES À PAYER**

Les charges à payer en autres dettes se décomposent de la manière suivante :  
- avoirs à établir : 149 404€

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	416
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	510 629
Dettes fiscales et sociales	90 310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	149 404
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>750 757</b>

## **CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)**

**Du 01/01/2016 au 31/12/2016**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 23 847 €

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

**ENGAGEMENTS**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas significatif et n'a fait l'objet d'aucune provision.

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	500					<b>500</b>
<b>TOTAL (1)</b>	<b>500</b>					<b>500</b>
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>					<b>500</b>

**HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	23 460	23 000
<b>Total</b>	<b>23 460</b>	<b>23 000</b>

**LES EFFECTIFS**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

**RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée conformément à l'article R 123-198-1° du code de commerce.

**LES EFFECTIFS**

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Personnel salarié :</b>		
Ingénieurs et cadres	8,29	9,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	10,30	9,72
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

**CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT**

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Chiffre d'affaires	18 109 976	294 486	18 404 462
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>18 109 976</b>	<b>294 486</b>	<b>18 404 462</b>

Le chiffre d'affaires est reconnu hors taxes et après déduction des rabais, ristournes et remises accordées. Prestations d'assistance technique sous-traitées : les prestations sont facturées en fin de mois en fonction du rapport d'activité indiquant le nombre de jours effectués par le sous-traitant.

Ce rapport d'activité est signé par l'intervenant et le client. Un recoupement avec le nombre de jours facturés par le sous-traitant est effectué mensuellement.

Abonnements au site internet : les abonnements sont facturés et payables en début de la période d'abonnement. Ce chiffre d'affaires n'intègre que la quote-part correspondant à l'exercice. La part des abonnements postérieure à la clôture est enregistrée en « produits constatés d'avance ».

**VENTILATION DE L'IMPÔT**

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	2 621 620	2 710 439	904 750	1 716 870
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	20 725	24 376	8 125	12 600
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-9 107	-8 462	-2 821	-6 286
<b>PARTICIPATIONS DES SALARIÉS</b>				

## **HITECHPROS**

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros  
Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge  
440 280 162 RCS Nanterre

---

### **RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 AVRIL 2017 SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

---

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués, conformément à la loi et aux statuts, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion et du Conseil d'administration et présentation par le Conseil des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,*
- *Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,*
- *Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur la délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés conformément aux articles L. 225-129-6, al. 2, du Code de commerce et L. 3332-18 du Code du travail,*
- *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 - Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé,*
- *Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 - Fixation du dividende,*
- *Examen des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,*
- *Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés conformément aux articles L. 225-129-6, al. 2, du Code de commerce et L. 3332-18 du Code du travail - Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit des salariés,*
- *Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.*

Nous vous rappelons que le présent rapport, le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe ont été tenus à votre disposition dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société.

## I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

### 1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 (Article L.232-1 du Code de Commerce)

#### 1.1.1 Evolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Nous vous rappelons que le business model de la Société s'organise autour de deux activités :

- a) Les abonnements au site, et
  - b) L'intermédiation du service Staffing.
- a) Le service abonnement, [www.hitechpros.com](http://www.hitechpros.com) met en relation les acteurs du secteur informatique : Directions des Systèmes d'Information (DSI), Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII), les Centres de Formation, les Informaticiens Indépendants et les Editeurs de Logiciels. Les sociétés abonnées peuvent se connecter sur le site pour consulter les annonces et déposer leurs propositions et demandes.  
Cette activité représente 12% du chiffre d'affaires.
- b) le service Staffing permet aux directeurs des systèmes d'information de trouver des ressources intellectuelles pour leurs besoins en prestation informatique. Les consultants Staffing présélectionnent les candidats pour présenter les meilleurs au client final.  
Cette activité représente 88 % du chiffre d'affaires.

Chacune de ces activités puise sa solidité et sa légitimité dans l'autre. En effet, une augmentation du nombre d'acteurs ayant accès à la Bourse des Inter-Contrats a pour conséquence une meilleure réactivité et efficacité du service Hitechpros Staffing. De la même manière, une augmentation du nombre d'appels d'offres des directions informatiques est favorable aux SSII membres en recherche d'affaires nouvelles.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 18 404 461,78 € contre 16 694 023,54 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse significative et purement organique de 10,25 %.

Le service 'Staffing' porte la croissance avec un nombre d'affaires en cours sur 2016 en hausse de près de 10% par rapport à 2015 grâce aux clients existants et à l'ouverture de nouveaux comptes. Pour rappel, l'activité 'Staffing' permet aux services Achat et Informatique des grands comptes de trouver des ressources pour leurs besoins en prestation intellectuelle.

Le site internet, [www.hitechpros.com](http://www.hitechpros.com), l'activité d'origine de Hitechpros qui fonctionne par un système d'abonnements, reste solide et stable sur 2016 par rapport à 2015. Rappelons que cette offre, à destination des acteurs fournisseurs de prestations intellectuelles informatiques (SSII, Informaticiens Indépendants, Centres de Formation, Editeurs de Logiciels) leur permet notamment de développer leur business et d'optimiser leur taux d'inter-contrats.

HITECHPROS exerce son activité sur le marché des logiciels et services informatiques estimé à près de 52 milliards d'euros par le Syntec.

### **1.1.2 Progrès réalisés – difficultés rencontrées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016**

Durant l'exercice 2016, la Société a continué sa démarche commerciale active en présentant ses services et les avantages de son fonctionnement à de nouveaux clients et en étendant son activité, chez les clients existants, sur l'ensemble des départements informatiques. Ces efforts ont été récompensés par le maintien d'une croissance du chiffre d'affaires.

### **1.1.3 Autres événements importants survenus au cours de l'exercice 2016**

#### *Opération sur le Capital :*

Aucune opération sur le capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

#### *Direction générale et composition du Conseil d'administration :*

Aucune modification dans la direction et la composition du Conseil d'administration n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

## **1.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4 du Code de commerce, que la Société, étant donné son business model et le marché sur lequel elle intervient, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers. Le ralentissement de l'économie et notamment du marché informatique constituent le principal risque auquel la Société doit faire face. La situation financière est particulièrement saine.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, le 1<sup>er</sup>, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs ont représenté respectivement 3 %, 7 % et 11% des achats de sous-traitance.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2016, le 1<sup>er</sup>, les 5 premiers et les 10 premiers clients ont représenté respectivement 10 %, 41 % et 59 % du chiffre d'affaires total.

### **1.3 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)**

Aucun événement important survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi n'est à signaler.

### **1.4 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)**

La société poursuit sa croissance à un rythme élevé puisque le chiffre d'affaires a progressé de plus de 10% au titre de l'exercice 2016. Nous vous rappelons que l'année 2015 avait connu une progression spectaculaire de 27% par rapport à 2014.

La société a surtout réussi en 2016 à maintenir sa très bonne rentabilité opérationnelle en parallèle de cette hausse du chiffre d'affaires : le résultat d'exploitation a ainsi progressé de plus de 26% entre

2015 et 2016. Il avait progressé d'autant entre 2014 et 2015. La rentabilité nette s'établit ainsi à 9,4% du chiffre d'affaires.

Au vu des éléments de ce début d'année et des perspectives envisagées, le chiffre d'affaires devrait continuer à croître en 2017. La Direction se montre par ailleurs tout à fait confiante quant au maintien, voire l'amélioration de la rentabilité.

### **1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs**

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, le solde :

des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

<i>Date d'échéance</i>	<i>Au 31/12/2016</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
non parvenues	510 628.50 €	384 772,43 €
échues entre le 1 <sup>er</sup> et le 15 janvier suivant la clôture	1 453 223.69 €	1 005 086 €
échues entre le 16 et le 31 janvier suivant la clôture	963 671.86 €	830 682,62 €
échues entre le 1 <sup>er</sup> et le 28 février suivant la clôture	992 652.31 €	837 074,09 €
échues après le 1 <sup>er</sup> mars suivant la clôture	374 202.80 €	272 412,94 €

### **1.6 Informations financières et non financières**

Conformément aux articles L. 225-100 alinéas 3 à 6 du Code commerce, nous devons vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment au paragraphe 2.2 ci-après.

### **1.7 Activités en matière de recherche et de développement (Articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce)**

Néant.

### **1.8 Activités polluantes ou à risques (Article L.225-102-2 du Code de Commerce)**

Néant.

## **II. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS 2016 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

## 2.1 Compte de résultat

La Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 18 404 461,78 euros contre 16 694 023,54 euros l'exercice précédent, représentant une augmentation de 10,25 %.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 18 497 520,96 euros contre 16 734 302,24 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 15 875 900,52 euros contre 14 665 132,25 euros l'exercice précédent, en hausse de 8,26%.

L'effectif moyen s'est maintenu à 19 personnes en 2016

Le résultat d'exploitation enregistre une très nette amélioration puisqu'il s'établit à 2 621 620,44 euros contre 2 069 169,99 euros l'exercice précédent, en hausse de 26,70 %.

Après prise en compte du résultat financier qui s'élève à 20 724,58 euros (contre 14 579,86 euros l'exercice précédent) et du résultat exceptionnel négatif de 9 107,09 euros (contre + 40 170,72 euros l'exercice précédent) et d'un impôt sur les sociétés de 910 054 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **1 723 183,93 euros**, en forte progression de 22,85 % par rapport au bénéfice 2015 qui s'établissait à 1 402 650,57 euros.

La société a atteint ses objectifs en matière de rentabilité puisque malgré la forte croissance, elle parvient à améliorer sa marge d'exploitation de 1,8 point.

Celle-ci s'élève à 14,2 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2016 (contre 12,4% en 2015).

La rentabilité nette se place donc à un très bon niveau de 9.4 % du chiffre d'affaires, contre 8,4 % au titre de l'exercice précédent.

## 2.2 Bilan

### Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 218 123,33 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 84 382,89 euros.

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2016 à la somme de 146 095,47 euros. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

Le total de l'actif immobilisé s'élève donc à la somme de 448 601,69 euros au 31 décembre 2016.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 10 872 507,90 euros comprenant des charges constatées d'avance pour 101 097,79 euros et une trésorerie de 5 462 125,74 euros (comprenant : des valeurs mobilières de placement pour 1 799 831,03 € et des disponibilités pour 3 662 294,71 €).

## Passif

Le capital social s'élève à 657 391,20 euros et la réserve légale est demeurée inchangée à 73 043,44 euros.

Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est également resté inchangé à 1 070 722,20 euros au 31 décembre 2016.

Le compte de report à nouveau est créditeur à hauteur de 528 349,38 euros.

Avec un résultat positif de 1 723 183,93 euros, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 4 052 690,15 euros au 31 décembre 2016.

La provision pour risque est passée de 235 051 euros au 31 décembre 2015 à 322 471 euros au 31 décembre 2016.

## Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste Dettes s'élève à la somme totale de 6 945 948,44 euros (contre 5 560 583,99 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunts bancaires pour :	734 958,21 €
- d'avances et acomptes reçus sur commandes en cours :	56 494,06 €
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	4 294 379,16 €
- de dettes fiscales et sociales pour :	1 086 393,30 €
- de produits constatés d'avance pour :	624 320,01 €
- autres dettes pour :	149 403,70 €

Le total du bilan au 31 décembre 2016 ressort donc à la somme de 11 321 109,59 euros, contre 9 357 749,71 euros au 31 décembre 2015.

### **2.3 Montant des charges et dépenses non déductibles (articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts)**

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous indiquons que le montant des dépenses ou charges non déductibles fiscalement en vertu de l'article 39-4 du Code Général des impôts s'élève à :

- 0 € au titre des dépenses somptuaires,
- 99 938 € au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.

### **2.4 Proposition d'affectation du résultat**

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2016, le montant du capital s'élevait à 657 391,20 euros. Le montant de la réserve légale s'élève à 73 043,44 euros. En conséquence, cette dernière est intégralement dotée.

Le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 1 723 183,93 euros et le report à nouveau bénéficiaire s'élevant à 528 349,38 euros, il convient de constater que le bénéfice distribuable est de 2 251 533,31 euros.

Il vous est proposé de verser, à titre de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la somme de 0,85 euro par action, soit un montant global de 1 396 956,30 euros et d'affecter le solde, soit 326 227,63 euros au compte de report à nouveau qui passera après cette affectation de 528 349,38 euros à 854 577,01 euros.

Le versement de ce dividende serait réalisé le 30 septembre 2017 au plus tard.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le montant total du dividende est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient, après dividende, de 2 655 733,85 euros, pour un capital social de 657 391,20 euros.

## 2.5 Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre d'actions composant le capital</i>	<i>Dividende par action (euros)</i>
31/12/2015	1 643 478	0,75 euro
31/12/2014	1 643 478	0,65 euro
31/12/2013	1 643 478	0,40 euro

## 2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

# III. CONVENTIONS

## 3.1 Conventions réglementées

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

Nous vous rappelons en particulier que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, le Conseil d'administration de la Société qui s'est tenu le 15 février 2016 a approuvé une convention de gestion de trésorerie avec la société HTP MANAGER (*société par actions simplifiée au capital de 2 669 595 euros, dont le siège social est situé 15/17 boulevard général de Gaulle, 92120 Montrouge, immatriculée sous le numéro 513 000 448 RCS Nanterre*).

Il est rappelé que la société HTP MANAGER détient 84,91% de la société HITECHPROS. En outre, le Président Directeur Général de la Société indique contrôler indirectement la société HTP MANAGER et en être le Président.

Cette convention est constitutive d'une convention réglementée et a été transmise en tant que telle au Commissaire aux comptes de la Société qui en a fait état dans le rapport sur les conventions réglementées mis à la disposition de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui a été appelée à approuver cette convention en 2016.

### **3.2 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale**

En application des dispositions de l'ordonnance du 31 juillet 2014, nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs, l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

## **IV. ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

### **4.1 Direction générale de la Société**

Nous vous rappelons que la Société est dirigée par Monsieur Ebrahim Sammour en qualité de Président Directeur Général depuis le 14 novembre 2014.

### **4.2 Mandat des administrateurs – Fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société**

Nous vous rappelons que le Conseil d'administration de la Société est actuellement composé des administrateurs suivants dont les mandats arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à tenir en 2018, à l'exception de Thierry Marin dont le mandat arrive à échéance une année plus tard :

- Monsieur Ebrahim Sammour
- Monsieur Denis Piroard
- Monsieur Thierry Marin
- Monsieur Laurent Derriano

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

<b>Nom</b>	<b>Date de nomination</b>	<b>Echéance du mandat</b>	<b>Fonction exercée au sein de la Société</b>	<b>Fonctions exercées dans d'autres sociétés</b>
Ebrahim Sammour	14/12/2007 en tant qu'administrateur  et le 14/11/2014 en tant que Président directeur général	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017  Fin des fonctions de Directeur général délégué le 14/11/2014	Administrateur  Directeur général délégué jusqu'au 14/11/2014  Nommé PDG à compter du 14/11/2014	– Président de HTP Manager – Président de AMBC Invest – Gérant de Immosens – Co-gérant de Hitechliberty
Denis Piroard	23/10/2006	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur	Gérant de DPA

Nom	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonction exercée au sein de la Société	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Thierry Marin	06/06/2013	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2018	Administrateur	Gérant SCI La Malouine, Boulogne
Laurent Derriano	27/02/2015	Assemblée statuant sur l'exercice clos le 31/12/2017	Administrateur	

### 4.3 Commissaire aux comptes

Nous vous précisons que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, nommés lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2014 pour une durée de six exercices, ne sont pas arrivés à expiration.

## V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

### 5.1 Composition du capital social

A la date des présentes et conformément à ce qui est exposé au paragraphe 1.1.3 ci-dessus, le capital social s'élève à 657 391,20 euros divisé en 1 643 478 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune et représentant un nombre total de droits de vote de 3 042 020 à la date d'établissement du présent rapport.

### 5.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L233-7 et L233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
HTP MANAGER* (513 000 448 RCS Nanterre)	1 395 537	84,91 %	91,7 %

*\*dont le capital est détenu à 68 % par AMBC Invest (holding personnelle de Monsieur Sammour)*

### 5.3 Autocontrôle

La Société ne détient plus aucune action en autocontrôle depuis la décision du Conseil d'administration en date du 28 février 2014.

## VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS – SUCCURSALES EXISTANTES – PRETS A MOINS DE DEUX ANS

### 6.1 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par la Société, y compris les sociétés étrangères

Conformément aux dispositions de l'article L233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société détient 100 % du capital de la société Hitechliberty (société à responsabilité limitée immatriculée sous le numéro 485 209 266 RCS Nanterre). Au titre de l'exercice clos le 31 décembre

2016, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 307 300,26 euros et un résultat de 59 309,80euros.

Cette société ne détient aucune participation dans la Société.

**6.2 Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France ou prises de contrôle de telles Sociétés (articles L. 223-6 et L. 247-1 du code de commerce)**

Néant.

**6.3 Succursales existantes (article L. 232-1, II, du code de commerce)**

Néant.

**6.4 Prêts à moins de 2 ans consentis par la Société à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (L.511-6 3 bis al 2., art. R511-2-1-1 et R 511-2-1-2)**

Néant (sous réserve des conventions réglementées mentionnées au présent rapport).

## **VII. LISTE DES DELEGATIONS ET AUTORISATIONS CONFEREES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

## **VIII. PARTICIPATION DES SALARIES**

**8.1 Participation des salariés via un PEE**

Au 31 décembre 2016, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

A ce titre et eu égard au fait que la dernière assemblée générale ayant statué sur un projet d'augmentation réservée aux salariés date du 30 avril 2014 (soit de trois ans), il convient conformément aux dispositions de l'article L225-129-6, al. 2, du Code de commerce, de soumettre au vote de l'assemblée un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés, détaillé à la section XII du présent rapport.

**8.2 Options de souscription/d'achat d'actions – Attribution gratuite d'actions**

Néant – la Société ne dispose d'aucune autorisation en cours ; de plus, aucune option ou action issue d'une attribution gratuite n'est en circulation.

## **IX. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos :

- la Société n'a pas, au cours de l'exercice 2016, procédé à des rachats d'actions.

## **X. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS**

Depuis, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, 95 971 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 10 euros au début de l'exercice est passé à 12,29 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 9,12 euros le 10 février 2016 et le cours le plus haut à 12,9 euros le 31 octobre 2016.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2016 ressortait à 20 198 344,62 euros.

## **XI. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE.**

Néant.

## **XII. DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE PROCEDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES (ART. L. 225-129-6, AL. 2, DU C.COM ET L. 3332-18 DU C. TRAV.)**

Comme expliqué à la section 8.1 du présent rapport, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6, al. 2 du Code de commerce, nous soumettons également à votre vote un projet de résolution tendant à autoriser le Conseil d'administration de votre Société, s'il le juge opportun, à procéder, en une ou plusieurs fois, à une augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de la Société adhérant à un plan d'épargne d'entreprise mis en place ou pouvant être mis en place par la Société.

Dans le cadre de cette résolution, nous vous proposons de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions nouvelles qui seraient émises au profit de ces salariés et de réserver la souscription de ces actions nouvelles à ces salariés.

Nous vous proposons de fixer à 26 mois, à compter de la date de l'Assemblée, la durée de validité de cette délégation, et de fixer à 3.000 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital qui pourrait être ainsi réalisée.

Nous vous proposons de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre la présente décision dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour : déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs ; mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L.3332-1 et suivants du Code du travail ; fixer le prix de souscription des actions de numéraire conformément aux dispositions des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail ; déterminer la nature et les modalités de l'augmentation de capital ; fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à

l'opération, le tout dans les limites légales ; constater la réalisation de l'augmentation de capital et apporter aux statuts les modifications nécessaires, et généralement faire le nécessaire.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, un rapport complémentaire décrivant les conditions définitives dans lesquelles l'autorisation aura été utilisée et indiquant l'incidence des actions ordinaires émises en application de la présente autorisation sur la situation de titulaires des titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital en ce qui concerne sa quote-part dans les capitaux propres serait établie par le Conseil d'administration.

De même, votre commissaire aux comptes devra établir un rapport complémentaire dans lequel il vous donnera son avis sur la conformité des modalités de l'opération avec les termes de l'autorisation et les indications données par l'Assemblée et sur l'incidence de l'émission sur la situation de titulaires des titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital par rapport aux capitaux propres et sur la sincérité des informations tirées des comptes de la Société.

Ces rapports seraient portés à votre connaissance à la plus prochaine assemblée générale suivant la mise en œuvre de la présente délégation.

La présente autorisation se substituerait à toute autorisation antérieure conférée au Conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire de la Société.

## **ANNEXE A : Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous fait apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## ANNEXE B : Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

<b>Date de l'assemblée ayant conféré l'autorisation ou la délégation</b>	<b>Objet</b>	<b>Date d'expiration</b>	<b>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</b>
30 avril 2014	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés en vertu des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L3332-18 du Code du travail	30 juin 2016 (26 mois)	Néant